



BULLETIN COMMUNAL

DINSHEIM-SUR-BRUCHE



www.dinsheim-sur-bruche.fr

N° 1 - juillet 2020

LE MOT DU MAIRE



Un grand MERCI à tous nos bénévoles

Je tiens à vous remercier très chaleureusement pour la confiance que vous m'avez une nouvelle fois accordée ainsi qu'à mon équipe, en partie renouvelée, pour ce nouveau mandat et puis vous assurer de notre engagement pour l'intérêt commun de tous et celui de la Commune.

Ces élections se sont déroulées dans des conditions particulières, comme dans toute la France, et aujourd'hui encore nous devons être attentifs et prudents face à cette pandémie. Les gestes barrières restent d'actualité.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui ont été durement touchés que ce soit par la perte d'un être cher ou la maladie. Je veux aussi rendre hommage à tous ceux engagés dans la lutte contre l'épidémie, à ceux qui ont assuré les services au quotidien et à la solidarité citoyenne. Il y a le temps d'après et ce temps nous le voulons à l'aune de notre volonté d'aller de l'avant et de construire avec vous le meilleur avenir pour Dinsheim-sur-Bruche.

Des projets, nous n'en manquons pas comme l'aménagement en parc d'agrément à l'arrière de l'espace multifonctionnel ou encore la finalisation de la bibliothèque. Afin de promouvoir la Culture pour tous, j'ai souhaité que l'accès à cette future bibliothèque soit gratuit. J'aurai l'occasion de revenir ultérieurement sur d'autres chantiers auxquels nous travaillons.

Je tiens aussi à remercier les adjoints et les conseillers sortants qui ont œuvré durant le mandat précédent dans le sens de l'intérêt général et leur souhaite de mettre à profit leurs nouveaux espaces de liberté.

Je suis particulièrement heureuse d'avoir à mes côtés cette nouvelle équipe communale et voudrais vous faire partager leur enthousiasme et leur forte motivation pour faire avancer Dinsheim-sur-Bruche.

En cette saison estivale, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Bien cordialement,
Votre Maire
Marie-Reine FISCHER

LA NOUVELLE ÉQUIPE

Suite au scrutin du 15 mars dernier, la nouvelle équipe municipale s'est rassemblée samedi 23 mai pour procéder à l'élection du Maire et des Adjoints. Cette élection a été organisée au Foyer Communal afin de respecter les mesures de distanciation physique.



Marie-Reine
FISCHER

LE MAIRE

Conseillère Régionale

Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig



Aimée
SAUMON

Première adjointe
Gestion du Foyer communal
CCAS
Cadre de vie
Lien social



Dominique
CHRISTOPHE

2° adjoint
Études techniques et travaux
Entretien des bâtiments
Sécurité circulation
Services techniques
Forêt



Valérie
BARTH

3° adjointe
Affaires scolaires, périscolaire, crèche
Information et communication
Animations communales
Bibliothèque



Claire
EYLER

Conseillère municipale déléguée
Gestion de la banque de matériel
Collecte et informatisation des données
Gestion des énergies

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Pascal
CARRIER



Gilles
BERTRAND



Géraldine
STRUB



Laurent
JUSZCZAK

Conseiller
communautaire



Denis
BECHER



Jocelyne
TABOGA



Eric
PULBY



Virginie
WAELDIN



Florent
WEBER



Danielle
WEBER

SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Conseil Municipal du 10 juin 2020

Syndicats intercommunaux – désignation des délégués

SIVOM DE MOLSHEIM-MUTZIG ET ENVIRONS (2 membres): Marie-Reine FISCHER, Dominique CHRISTOPHE

SELECT'OM (2 membres): Claire EYLER, Gilles BERTRAND

SYNDICAT DU COLLÈGE DE MUTZIG (2 membres titulaires et 2 membres suppléants): Aimée SAUMON, Valérie BARTH, Géraldine STRUB, Virginie WAELDIN

SYNDICAT MIXTE DE LA HASLACH: Marie-Reine FISCHER, Dominique CHRISTOPHE

SYNDICAT DE LA FORÊT DES 7 COMMUNES: Dominique CHRISTOPHE, Florent WEBER

FOYER DE LA BASSE BRUCHE: Marie-Reine FISCHER – Claire EYLER

CAISSE NATIONALE D'ACTION SOCIALE pour le personnel des collectivités territoriales: Marie-Reine FISCHER

CORRESPONDANT DÉFENSE: Florent WEBER

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ALSACE: Marie-Reine FISCHER

SOUVENIR FRANÇAIS: Éric PULBY

Constitution des commissions communales

COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS: Marie-Reine FISCHER, Dominique CHRISTOPHE, Claire EYLER, Florent WEBER, Danielle WEBER, Gilles BERTRAND, Géraldine STRUB

COMMISSION SÉCURITÉ-CIRCULATION: Marie-Reine FISCHER, Dominique CHRISTOPHE, Florent WEBER, Jocelyne TABOGA, Danielle WEBER, Gilles BERTRAND, Aimée SAUMON, Pascal CARRIER

COMMISSION DU CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT: Marie-Reine FISCHER, Aimée SAUMON, Gilles BERTRAND, Jocelyne TABOGA, Florent WEBER, Virginie WAELDIN, Denis BECHER, Valérie BARTH

COMMISSION VIE SCOLAIRE: Marie-Reine FISCHER, Valérie BARTH, Gilles BERTRAND, Géraldine STRUB, Virginie WAELDIN, Laurent JUSZCZAK, Aimée SAUMON

COMMISSION INFORMATION-COMMUNICATION: Marie-Reine FISCHER, Valérie BARTH, Eric PULBY, Virginie WAELDIN, Claire EYLER, Danielle WEBER, Florent WEBER, Pascal CARRIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS): Marie-Reine FISCHER, Aimée SAUMON, Virginie WAELDIN, Jocelyne TABOGA, Florent WEBER, Denis BECHER, Fernand LEPPERT, Josette DERIGNY, Claude SCHNEIDER, Christine MARX, Fridolin HIRSCHER

COMMISSION DES ADJUDICATIONS ET DES APPELS D'OFFRES (CAO): Marie-Reine FISCHER, Aimée SAUMON, Dominique CHRISTOPHE, Valérie BARTH, Claire EYLER, Laurent JUSZCZAK, Géraldine STRUB

COMMISSION BIBLIOTHÈQUE: Marie-Reine FISCHER, Valérie BARTH, Virginie WAELDIN, Géraldine STRUB, Claire EYLER

COMMISSION ANIMATIONS COMMUNALES: Marie-Reine FISCHER, Valérie BARTH, Eric PULBY, Jocelyne TABOGA, Virginie WAELDIN, Denis BECHER, Gilles BERTRAND, Géraldine STRUB

SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Conseil Municipal du 24 juin 2020

Budget primitif 2020 de la forêt communale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **APPROUVE A L'UNANIMITÉ** le budget primitif 2019 de la forêt communale en dépenses et en recettes s'équilibrant à 188 000 euros en tenant compte de l'affectation des excédents antérieurs reportés s'élevant à 17 450,65 €, **DIT** que ce budget primitif est voté pour la section unique de fonctionnement au niveau du chapitre.

Impôts locaux 2020 : fixation des taux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE A L'UNANIMITÉ** de ne pas augmenter les taux d'imposition, **FIXE** les taxes directes locales et les produits correspondants :

	Taux 2020	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2020	Produits attendus
Taxe foncière (bâti)	11.29	1 496 000	168 898
Taxe foncière (non bâti)	66.82	26 100	17 440
CFE	16.25	218 200	35 458
Total			221 796

Le budget primitif prévoit ces recettes de la fiscalité d'un montant de 221 796,00 € au compte 73111 auquel s'ajoute un montant de 378 595,00 € de produit prévisionnel de TH.

Budget primitif communal 2020

Madame Le Maire présente les chapitres budgétaires pour la section de fonctionnement puis pour la section d'investissement. Elle présente ensuite l'équilibre budgétaire du budget primitif 2020 en tenant compte de l'affectation du résultat d'exploitation 2019. Après affectation du résultat la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes 1 036 300,00 €. La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 437 500,00 € tenant compte du solde des restes à réaliser (10 958,00 €) et du solde d'exécution de la section d'investissement reporté (-13 496,31 €). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **APPROUVE A L'UNANIMITÉ** le budget primitif 2020 par chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

Convention de portage avec l'EPF Alsace

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE A L'UNANIMITÉ DE DEMANDER** à l'EPF d'Alsace d'acquiescer et de porter le bien situé à DINSHEIM-SUR-BRUCHE (67), 84, rue du général de Gaulle, figurant au cadastre sous-section 2 numéros 0043, d'une superficie totale de 00 ha 02 a 23 ca, consistant en une maison à usage d'habitation en vue de l'extension de la Mairie dans le cadre d'une réorganisation future du bâtiment.

ARRÊTE MUNICIPAL N° 28-2020

concernant l'usage du protoxyde d'azote

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

MAIRIE DE
DINSHEIM SUR BRUCHE



ARRÊTE MUNICIPAL N° 28-2020

Le Maire de la commune de Dinsheim-sur-Bruche,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2212-2 et suivants, L2131-1 et L2542-2,

Vu le Code de la Santé Publique,

Vu le Code Pénal et notamment les articles 222-15, 223-1 et R633-6,

Considérant que le protoxyde d'azote, aussi connu sous le nom de gaz hilarant, est un gaz d'usage courant stocké dans les cartouches pour siphon à chantilly, des aérosols ou des bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie, qui sont détournés de leurs usages initiaux pour ses propriétés euphorisantes en France et sur le territoire communal ;

Considérant que le produit est notamment transféré dans des ballons de baudruche afin d'être inhalé, ayant ainsi pour effet de multiplier les risques notamment d'asphyxie lorsque le sac plastique ou le masque recouvrent le nez et la bouche pour inhaler le protoxyde d'azote ;

Considérant que ce phénomène se développe fortement et prend des proportions inquiétantes sur le territoire communal, eu égard aux constats quotidiens des services municipaux des cartouches de gaz usagées retrouvées sur le sol, notamment sur les lieux suivants :

- Parking et abords du foyer communal,
- Place du Maire Robert,
- Abords de l'église et de l'école primaire,
- Vierge du Schiebenberg,
- Lavoir rue de la Chapelle,

et qui témoignent de la banalisation de l'usage intensif de ce produit ;

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de protection de la santé publique visant à prévenir les risques encourus par toutes personnes inhalant du protoxyde d'azote, notamment :

- un risque de brûlure par le froid ;
- un manque d'oxygène pouvant entraîner la mort ;
- un risque de perte de connaissance pouvant entraîner une chute grave (risque de fractures et traumatismes).

Considérant que l'usage régulier entraîne des effets secondaires importants, notamment :

- des pertes de mémoire,
- des troubles de l'érection,
- des troubles de l'humeur de type paranoïaque,
- des hallucinations visuelles.

ARRÊTE MUNICIPAL N° 28-2020

concernant l'usage du protoxyde d'azote

Considérant que l'usage chronique à forte dose peut entraîner de multiples affections et notamment, dans les cas les plus graves, une détresse respiratoire pouvant entraîner la mort ;

Considérant qu'il est ainsi nécessaire de restreindre l'usage de ce produit afin de les préserver des risques sanitaires induits par cet usage ;

Considérant qu'il y a lieu, dès lors, de prendre des mesures de police afin d'assurer préventivement la santé, la sécurité et la salubrité publique.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Il est interdit d'utiliser de manière détournée du protoxyde d'azote à des fins récréatives sur les lieux suivants :

- Parking et abords du foyer communal,
- Place du Maire Robert,
- Abords de l'église et de l'école primaire,
- Vierge du Schiebenberg,
- Lavoir rue de la Chapelle.

Article 2 : Il est interdit de jeter ou d'abandonner sur l'espace public des cartouches ou autres récipients sous pression ayant contenu du gaz protoxyde d'azote.

Article 3 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Mme le Commandant, Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Molsheim, M. le Chef de Service de la Police Municipale et Intercommunale de Mutzig sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Saverne
- Madame le Commandant, commandant la Compagnie de Gendarmerie de Molsheim
- Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale et Intercommunale de Mutzig
- Archives de la commune

Dinsheim-sur-Bruche, le 7 juillet 2020

Le Maire


Marie-Reine FISCHER



DINSHEIM-SUR-BRUCHE À L'HEURE DU COVID

Le coronavirus et les mesures prises par le gouvernement pour stopper son évolution ont fortement impacté notre mode de vie. La commune a également dû s'adapter et mettre en place de nouvelles règles de gestion du quotidien.

La commune tient à adresser un grand merci aux soignants pour leur courage et leur dévouement pendant cette période particulièrement difficile.

Au niveau du secrétariat et le service technique

À l'annonce du confinement instauré par le gouvernement il a été décidé de fermer la mairie dès le 17 mars. Les urgences et les affaires courantes ont été traitées par télétravail avec une permanence le week-end.

Le standard téléphonique est resté ouvert du lundi au vendredi.

Les travaux urgents étaient assurés par le service technique dans le respect des gestes barrières.

Un service de livraison de courses à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer a été mis en place par le CCAS ainsi que des appels réguliers aux personnes seules et vulnérables.

Des attestations de déplacement dérogatoire ont été mises à disposition au bureau de tabac.

Des distributions de masques en tissus réutilisables ont été organisées la deuxième quinzaine du mois de mai.

Dans un premier temps ce sont les masques commandés par le Département du Bas Rhin et la Communauté de communes qui ont été distribués.

Début juin, une seconde distribution de masques en tissu lavables acquis par la Commune ont été remis à l'ensemble des habitants de Dinsheim sur Bruche.

En cas de besoin, des masques sont disponibles à la mairie.

Le secrétariat est à nouveau en mesure de vous accueillir en mairie, aux horaires habituels. Certaines mesures sont toutefois à respecter :

- L'attente dans le hall est limitée à deux personnes.
- Porter obligatoirement un masque de protection.
- Se désinfecter les mains avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition.
- Une seule personne à la fois pouvant être admise à l'accueil, merci d'attendre dans le hall en respectant une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes en respectant le marquage au sol.



DINSHEIM-SUR-BRUCHE À L'HEURE DU COVID

Du côté de l'école élémentaire

- Fermeture de l'école à compter du 16 mars avec mise en place d'une continuité pédagogique pour assurer un contact entre professeurs et élèves.
- Reprise de l'accueil des élèves en passant par une période transitoire allant du 14 au 25 mai. Dans un premier temps, seuls les élèves de CM2 inscrits sur la base du volontariat et dans la limite de groupes de 10 au maximum, avaient été pris en charge tout en respectant les conditions sanitaires. La continuité pédagogique étant toujours assurée pour les enfants restés à la maison.
- Aménagement des salles de classe afin de respecter la distanciation de 1 m entre les élèves.
- Mise en place d'un marquage au sol pour maintenir la distanciation physique.
- À partir du 25 mai, les CP inscrits sur la base du volontariat ont rejoint les CM2.
- Depuis le 2 juin l'école accueille :
 - 14 élèves du CM2 répartis en 2 groupes à raison de 2 jours sur 2.
 - 6 élèves de CP à raison de 3 jours par semaine.
- Le 4 juin se sont ajoutés :
 - 8 élèves de CMI à raison de 4 jours par semaine.
 - 4 élèves inscrits en pôle accueil.
 - 4 élèves en soutien CE2-CMI.
- L'école étant devenue obligatoire le 22 juin, l'ensemble des élèves ont regagné leur classe.



DINSHEIM-SUR-BRUCHE À L'HEURE DU COVID

Du côté de l'école maternelle

- Fermeture de l'école à compter du 16 mars avec mise en place d'une continuité pédagogique pour assurer un contact entre professeurs et élèves.
- Le 4 et le 5 juin accueil des élèves de grande section en 2 groupes de 5 élèves sur la base du volontariat afin de respecter les règles de distanciation et les gestes barrières.
À partir du 8 juin, un premier groupe venait à l'école les lundis et mardis, le deuxième les jeudis et vendredis.
- Les élèves restant à la maison ont continué à bénéficier de la continuité pédagogique.
- Le 22 juin l'école étant devenue obligatoire, tous les enfants ont rejoint leur classe.



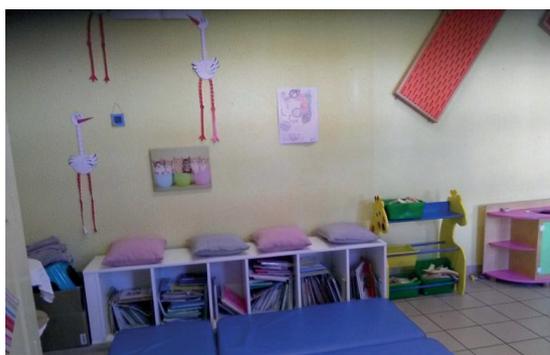
Au périscolaire

Afin respecter le protocole sanitaire mis en place en raison du Covid, le nombre d'enfants accueillis a été limité à 10. Ils étaient 6 à la reprise mi-mai pour la garde et le repas de midi. La garde du soir étant annulée.

À partir du 22 juin et jusqu'aux vacances scolaires, la limite de 10 enfants a été maintenue pour pouvoir respecter le protocole sanitaire.

Inscriptions rentrée scolaire 2020/2021 :

les dossiers d'inscriptions et toutes les informations sont disponibles auprès de la mairie et sur le site de la commune (onglet vie pratique / périscolaire).



DINSHEIM-SUR-BRUCHE À L'HEURE DU COVID



A la micro-crèche

La réouverture de la micro-crèche a eu lieu le 14 mai avec un nombre restreint d'enfants.

L'arrivée des enfants s'est échelonnée sur une quinzaine de jours.

Depuis le 1er juin, la crèche a repris un rythme normal.

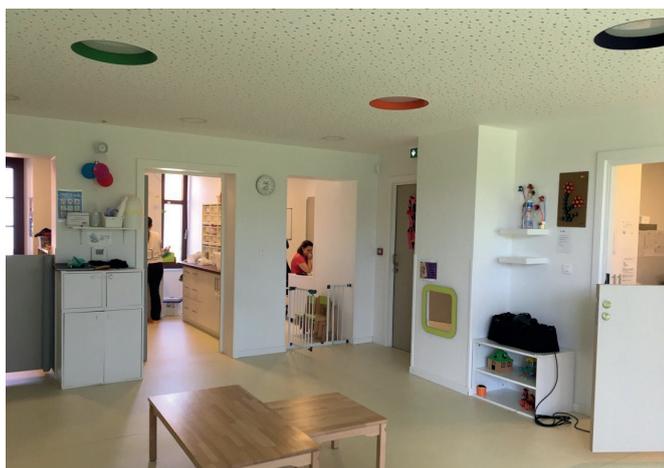
La Micro-Crèche de Dinsheim-sur-Bruche vous informe qu'un poste de 30 heures hebdomadaire est à pourvoir à partir du 24 août 2020. Ce poste requiert une expérience de 2 ans dans la petite enfance.

Pour postuler, veuillez transmettre votre candidature à l'adresse suivante :

Micro-crèche ALEF
115 rue du Général de Gaulle
67190 DINSHEIM SUR BRUCHE

ou par mail : microcreche.dinsheim@alef.asso.fr

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter Mme Braun, Référente, au 03 88 30 42 09.



LA BIBLIOTHÈQUE

L'ouverture de la bibliothèque est en bonne voie et bénéficiera d'une dotation de la Commune d'une centaine de livres afin de constituer un fonds propre.

Pour raison de COVID, la bibliothèque départementale du Bas-Rhin, n'ouvrant que début septembre, le stock complet sera alors constitué.

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place seront libres et gratuits.

Un espace sera réservé aux personnages illustres de la Commune.

Afin de gagner un temps précieux nous vous proposons de remplir par avance le formulaire d'inscription que vous trouverez :

- En ligne sur le site de la mairie :
<https://www.dinsheim-sur-bruche.fr/>
- Sur demande via le mail de la bibliothèque :
bibliotheque@dinsheim-sur-bruche.fr
- En format papier à la mairie de Dinsheim-sur-Bruche.

Celui-ci aura 2 utilités :

- Vous enregistrer en tant que lecteur à la bibliothèque, préparer votre carte de bibliothèque, ainsi l'emprunt pourra se faire dès l'ouverture sans formalité supplémentaire.
- Connaître vos envies en matière de lecture.



Le formulaire devra être accompagné :

- D'une pièce d'identité
- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Retour du formulaire :

- Scan ou photo à envoyer directement par mail :
bibliotheque@dinsheim-sur-bruche.fr
- Ou
- En version papier au secrétariat de la mairie.

LES TRAVAUX

Le changement climatique entraînant des orages violents impacte la Commune et nécessite des études et des travaux afin de remédier aux inondations et aux coulées de boue.

En cours :

Rue des Roches

Installation d'une citerne de récupération des eaux de pluie en cas de saturation du réseau d'évacuation des eaux usées. Ces travaux ont été réalisés par la Communauté de Communes dans le cadre de sa compétence.

La placette sera réaménagée par la Commune afin de recréer un lieu de convivialité.



Rue du Camp

La Commune a diligenté un bureau d'études spécialisé pour une étude de diagnostic pour la lutte contre les coulées d'eau boueuse du bassin-versant extérieur amont rue du Camp.

À venir :

Coté Ouest

Création d'une traversée de chaussée avec 2 buses diamètre 500 pour canaliser les eaux collectées par le fossé et les déverser dans le canal. Le chantier se situera sur la RD 392 après les bâtiments « Marchal » vers Heiligenberg. Cet aménagement sera réalisé par le Département.

Un travail a également été entrepris avec la Chambre d'Agriculture et les agriculteurs concernés afin de créer des bandes enherbées le long des fossés dès la fin des différentes moissons.

LES TRAVAUX

Cimetière

Des ruptures régulières d'une conduite d'eau ont nécessité la pose d'une nouvelle conduite pour l'alimentation côté sud.



Schiebenberg

Les bancs autour de la vierge ont été remplacés et repeints par l'équipe technique.



Micro-crèche

Les travaux du petit jardin attenant à la micro-crèche sont terminés. La PMI (Protection Maternelle et Infantile) a donné son agrément. Les enfants peuvent dès à présent profiter de cet espace pour leurs activités extérieures.

LES TRAVAUX

Réfection complète d'une salle de classe à l'école élémentaire



Installation de panneaux d'interdiction aux véhicules de plus de 7,5 t sauf desserte locale

Pour sécuriser l'accès à nos voies, des panneaux d'interdiction ont été installés aux différentes entrées de la Commune.

Fauchage et balayage

Pendant la période de confinement, les services techniques de la Commune ont assuré uniquement les urgences. Bon nombre de chantiers ont été suspendus notamment le désherbage et le fauchage. Depuis le déconfinement, le fauchage et le désherbage ont repris ainsi que le balayage des rues.

VIE ÉCONOMIQUE

CRÉATIONS D'ENTREPRISES À DINSCHEIM-SUR-BRUCHE



RÉPARATION
ASSEMBLAGE
INSTALLATION
DÉPANNAGE

RAID
services

06 31 74 43 08

18 rue de l'hôpital
67 190 Dinsheim-sur-bruche
raidservices67@gmail.com

Vente, conseils et réparation
en matériel informatique
PC, Mac, Tablette, Téléphone

- Vente, conseil et réparation de tous types de matériel informatique et de téléphonie.
- Montage et assemblage de PC neufs à la carte selon les critères du client.
- Dépannage informatique sur tous types de PC et Mac, tablettes.
- Dépannage et réparation des téléphones.

DU NOUVEAU CHEZ KALINA



Votre solution **d'impression et de création** de proximité pour tous vos documents !

GB Studio graphique est la structure marketing de la société **Kalina** implanté à Dinsheim-sur-Bruche.

Désormais, vous pouvez, vous aussi, **bénéficier de ces prestations à des tarifs avantageux** et avec un interlocuteur unique.

Gilles ■ 06 01 92 04 82 ■ gb@gbstudiographique.com
181 rue du Général de Gaulle ■ 67190 Dinsheim-sur-Bruche

VIE ÉCONOMIQUE

La Commune tient particulièrement à soutenir les entreprises et les commerces installés sur son territoire.



More Time for Your Business
ANACON

CO'CONCEPT
ENSEMBLE, IMAGINONS ET CONSTRUISONS VOTRE PROJET

BAUMERT Christophe
Maître d'oeuvre

6 rue du Waltersbruch
67190 DINSCHEIM/Bruche

06.61.79.83.47
cocon.cept@free.fr

Boulangerie-Pâtisserie Metzger Thierry
126 rue du Gal de Gaulle
03.88.50.00.48
09.63.65.74.08



Votre Spécialiste Vitrage Automobile de la Vallée de la Bruche

DINSCHEIM 06 95 01 40 93
PARE BRISÉ

Contrôle Technique Dinsheim
contrôle technique de véhicules

Dinsheim sur Bruche
0388503096

Crea-K
RÉNOVATION Immobilière

Fleur de Lune
14A bis rue du Gal de Gaulle
03.88.04.91.72
www.fleurdelune-dinsheim.fr/

Floralyne
Route de Still
03.88.50.14.09



espace jardin

Godie Peinture et Décoration
13 Rue Gare
Dinsheim-sur-Bruche 67190

Peugeot Garage Antoni
19 r Gén de Gaulle 67190 Dinsheim

HERRMANN Alexis
06.81.60.09.88

Réparation toutes marques
Spécialiste 4x4 et véhicules récents
alexis.herrmann@orange.fr

181Y rue du Gal de Gaulle | 67190 Dinsheim-sur-Bruche

ÉLECTRICITÉ & CLIMATISATION **GS ÉNERGIE**

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE • CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE • ALARME INTRUSION/INCENDIE • DOMOTIQUE • REMISE EN CONFORMITÉ • BIO ÉLECTRICITÉ • ASPIRATION CENTRALISÉE

EURL HUFFLING BERNARD ET FILS
10 Rue des Roches, 67190 Dinsheim-sur-Bruche

STE EXPL ETS MARCHAL SARL

Adresse :
181 RUE DU GENERAL DE GAULLE
67190, DINSCHEIM SUR BRUCHE

Téléphone :
0388976531



Kalina
La marque française de communication

Gilles Brière
Responsable communication
06 01 92 04 82
www.kalina.fr

Pot De Peche
28 RUE DE L HOPITAL
67190
DINSCHEIM SUR BRUCHE



SERGE COMTESSE
COIFFEUR • CONSEILS • VISAGISTE

Tabac Rudloff
2 r Muhlbach 67190 Dinsheim sur bruche

Go Pizza
Distributeur
24h/24h

VRC DESIGN

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE LA COMMUNE

Médecin

Cabinet médical

Docteur Bertrand WILHELM
168, rue du Général de Gaulle
03.88.50.05.87

Pharmacie Des 3 Vallées

Stéphane WANTZ
172 rue du Gal de Gaulle
03.88.50.02.16

Masseur Kinésithérapeute

Muriel UHLRICH
172, rue du Gal de Gaulle
(accès par la rue des Acacias)
03.88.19.07.23

Chirurgien Dentiste

Docteur Michel WEIL
11, rue du Muhlbach
03.88.50.16.50

Ostéopathe

Gilbert BECK
18, rue du Gal de Gaulle
03.88.50.07.87

Infirmières

- Sylvie GERARD : 06.99.21.67.74
- Céline BOEGLIN : 06.77.75.70.76
168, rue du Général de Gaulle
- Anne Catherine HILDENBRAND : 06.87.09.24.66
- Christine SCHMITTER : 06.81.04.32.18
60A, rue du Gal de Gaulle

CADRE DE VIE

MAIRIE DE
DINSHEIM-SUR-BRUCHE



Kàffeklàtsch



La Commune de Dinsheim-sur-Bruche organise une après-midi récréative toutes les 4 semaines de 14h à 17h pour les seniors et toutes personnes intéressées à l'Espace Multifonctionnel de Dinsheim-sur-Bruche - 115 rue du Général de Gaulle.

Voici les dates à retenir:

(sous réserve des mesures COVID)

- le mardi **8 septembre 2020**
- le mardi **6 octobre 2020**
- le mardi **3 novembre 2020**
- le mardi **1er décembre 2020**
- le mardi **5 janvier 2021**
- le mardi **2 février 2021**
- le mardi **2 mars 2021**
- le mardi **30 mars 2021**
- le mardi **27 avril 2021**
- le mardi **25 mai 2021**
- le mardi **22 juin 2021**



Des animations diverses sont organisées, telles que:

- Tricot, broderie, jeux de carte et de société, musique...

Ces rencontres mensuelles sont agrémentées de café, thé et gâteaux...

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter la Mairie par téléphone au 03 88 50 00 11 ou par mail à contact@dinsheim-sur-bruche.fr



SANTÉ - SOLIDARITÉ



Don du sang:

Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable pour soigner certaines maladies. Les produits sanguins ont une durée de vie limitée et les besoins sont quotidiens pour répondre à la demande des malades.

Date à retenir:

- **22 septembre:** de 17 heures à 20 heures à Dinsheim-sur-Bruche, collecte de sang organisée par l'association du don du sang de Dinsheim-sur-Bruche.



Plan canicule:

La Commune et le CCAS ont créé un registre des personnes âgées de 65 ans et plus et des personnes handicapées pour faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'urgence dit « plan canicule ».

Toute personne désirant cette intervention peut obtenir sur simple demande un formulaire d'inscription auprès du secrétariat de Mairie (l'intéressé peut ensuite à tout moment demander la radiation de son inscription sur le registre).



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ET ÉVÉNEMENTS

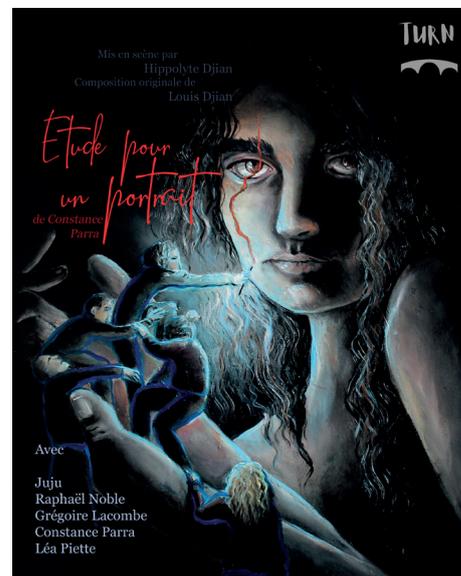
Les manifestations reportées en raison du COVID:

- 4 juillet: ROCAMBOL'EST
- 14 juillet: Préconisation de la Préfecture
- 26 juillet: Marché aux puces (SC Dinsheim)
- Début août: Fête du village



Les manifestations et événements prévus sous réserve de l'évolution sanitaire:

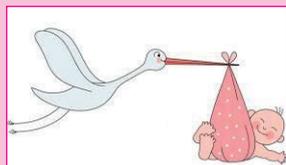
- 29 juillet: Passage du jury des Maisons et balcons fleuris
- 10 et 11 octobre: Théâtre Étude pour un portrait par la troupe Les enfants de Turnbridge
- 17 octobre: Concert (Klaxon)
- 24 octobre: Harengs à emporter au Foyer Communal (Conseil de Fabrique)
- 8 novembre: Bourse aux jouets (SC Dinsheim)
- 5 décembre: Marché de Noël (Commune)
- 13 décembre: Fête de Noël des aînés (Commune)



ÉTAT CIVIL

1^{er} semestre

Naissances



Olivia le 26 février 2020 de Mickaël OUDIN et de Déborah LAENG

Juline le 1er avril 2020 de Frédéric FUNFROCK et de Laura FISCHER

Norah le 7 avril 2020 de Thomas WILLEM et de Vanessa PIRES GOMES

Mariages

Le 26 juin 2020 entre Eugénie KOENIG et Augustin MARGUET

Le 27 juin 2020 entre Sandrine FLUCK et Gilles ZOOG



Décès

Hélène STROHL née BERGER le 12 janvier 2020 à Strasbourg à l'âge de 78 ans

Nicolas MULLER le 10 février 2020 à Strasbourg à l'âge de 51 ans

Coralie MULLER le 18 mars 2020 à Plaine à l'âge de 43 ans

Florian ZIMMER le 4 avril 2020 à Barr à l'âge de 91 ans

Véronique WANTZ née KLEINKLAUSS le 29 avril à Dauendorf à l'âge de 91 ans

Jean Claude KOLB le 1er mai 2020 à Strasbourg à l'âge de 72 ans

Claude MEYER le 11 mai 2020 à Molsheim à l'âge de 70 ans

Hélène ABELHAUSER le 14 mai 2020 à Dinsheim-sur-Bruche à l'âge de 44 ans

Marie DORSCH née FURCHMULLER le 12 juin 2020 à Schirmeck à l'âge de 86 ans



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

1^{er} semestre

80 ans :

6 janvier	Annette DIETZ née BEYER
17 janvier	Antoine ANTONI
9 février	Jean-Paul ENGEL
17 février	Gérard BOEHMANN
20 avril	Jean-Pierre REEB
3 mai	Robert BEYER
8 mai	Maria BEYER née VINCON



85 ans :

31 janvier	Claude DULUC
22 mai	Marie-Louise BURCK née SCHUSTER
26 juin	Marceline SCHNELZAUER née PERCET

90 ans et ...

1er janvier	Marie-Yvonne BOEHMANN née PENLAE	102 ans
9 janvier	Florian ZIMMER	91 ans
17 mars	Rosalie SIMON née SOMMER	91 ans
27 mars	Odette REBMEISTER née RATHGEBER	93 ans
13 avril	Marie-Rose HAAG née DIETZ	91 ans
21 mai	Louise METZGER née NUSS	91 ans
24 mai	Albertine HUBER née BARTH	93 ans
29 mai	Jacqueline KESSLER née RAPP	99 ans
5 juin	Marie-Thérèse FLICKER née SCHWOB	91 ans
7 juin	Jean-Pierre MISCHLER	92 ans

Noces d'or:



20 février 1970	Gérard et Maria KOESTEL
20 juin 1970	Georges et Francine RIEGERT

Noces de diamant:



26 février 1960	Robert et Maria BEYER
-----------------	-----------------------

